

QUESTION N° 57

Conseil municipal du 22 Juin 2011

Vœu présenté au vote des Conseillers Municipaux

« **Non à la fermeture du Centre de Sécurité Sociale Av. Rouget de l'Isle** »

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val de Marne a décidée de fermer le dernier centre de Sécurité Sociale, avenue Rouget de l'Isle, pourtant fréquenté par de très nombreux Vitriots.

En quelques années Vitry, ville de près de 85 000 habitants en forte croissance démographique, à vue disparaître :

- ⇒ le **centre 69**, *rue Louise Aglaé Cretté*,
- ⇒ puis récemment le **centre 191**, *rue Meissen*.
- ⇒ aujourd'hui le **centre 730**, *av. Rouget de l'Isle est menacé de fermeture*

Le Conseil Municipal réuni en séance plénière le 22 Juin 2011 n'accepte pas d'être mis devant un fait accompli d'une fermeture qu'il récuse. Ainsi, dès que Monsieur le Maire a eu connaissance de cette intention, il est intervenu par courrier auprès de Monsieur le Directeur de la CPAM pour faire connaître sa ferme opposition à cette décision unilatérale qui pénalise fortement nos concitoyens.

Le moindre renseignement nécessitera pour les assurés sociaux un déplacement à Créteil, coûteux voir impossible pour certaines familles, éventuellement un appel téléphonique auprès d'une plate-forme payante.

Nous ne l'acceptons pas.

Mais cette politique du gouvernement à un sens, faire reposer sur les seuls assurés le poids de l'effort, déremboursements, augmentation du ticket modérateur...alors que les réformes structurelles ne sont pas au rendez-vous.

Aucune mesure de fond : → *rien sur la réorganisation des soins de premier recours,*
→ *rien contre les dépassements d'honoraires,*
→ *rien sur la coordination entre l'hôpital et les soins de ville.*

L'ARS mise en place par le Gouvernement veut vendre les hôpitaux, Chennevier, Henri Mondor, Charles Foix comme la CPAM brade les centres de Sécurité Sociale.

Il faut rompre avec ce libéralisme destructeur qui organise le transfert vers des assurances privées en laissant filer les déficits, le gouvernement prépare le rétrécissement de l'Assurance Maladie comme il a déjà organisé l'affaiblissement de notre système de retraite.

Le Conseil Municipal de Vitry réaffirme solennellement son opposition ferme et résolue à la fermeture du dernier centre de Sécurité Sociale de Vitry-sur-Seine et prendra avec la population toutes les mesures possibles pour s'y opposer.